

## DOSSIERS OUVERTS

Suivi des requêtes et questions du public au conseil d'arrondissement

**Conseil du 4 juin 2012**

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
Mme Isabelle Laporte	<p><b>Madame Isabelle Laporte;</b> <b>conseil d'arrondissement du 4 juin 2012 :</b></p> <p>Mme Laporte soumet deux questions au conseil :</p> <p>A) Mme Laporte signale de sérieux problèmes de propreté dans l'entrée de la ruelle Beaubien (côté nord), plus précisément entre la rue Louis-Hémon et l'avenue des Érables. Des interventions devraient être effectuées sur une base constante pour contrer les dépôts sauvages et les amoncellements de débris. Pétition est déposée en appui à cette requête.</p> <p>B) Question répondue sur place; voir « Dossiers fermés »</p>	<p>M.A. Gadoury</p> <p>J. Savard</p>	<p><b>DIRECTION ET SERVICES CONCERNÉS : BUREAU DES ÉLUS ET DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS</b></p> <p>LE CONSEILLER D'ÉTIENNE-DESMARTEAU, MARC ANDRÉ GADOURY, INFORME L'ASSEMBLÉE QUE LA RUELLE EN QUESTION A ÉTÉ DUMENT IDENTIFIÉE COMME ZONE PROBLÉMATIQUE ET QU'ELLE DEMEURE SOUS LA SURVEILLANCE RÉGULIÈRE DES INSPECTEURS.</p> <p>LE DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS, JACQUES SAVARD, RENCHÉRIT EN RECONNAISSANT LA RÉCURRENCE DE LA PROBLÉMATIQUE À CET EMPLACEMENT. DES ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION SERONT D'AILLEURS MENÉES PAR L'ÉCO-QUARTIER DANS LE SECTEUR POUR SENSIBILISER LES RIVERAINS.</p> <p>REQUÊTE RÉFÉRÉE À LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS, POUR SUIVI.</p> <p><b>DOSSIER GDC : 12-189277</b></p>

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
Mme Carol-Anne Neilson	<p><b>Madame Carol-Anne Neilson;</b> <b>conseil d'arrondissement du 4 juin 2012 :</b></p> <p>Mme Neilson désire savoir si la réglementation municipale prévoit l'interdiction des contenants de verre dans les espaces verts à vocation récréative et sportive. Mme Neilson est d'avis que leur utilisation à ces endroits présente des risques pour les usagers de ces lieux publics.</p>	J. Savard	<p><b>DIRECTION ET SERVICES CONCERNÉS : DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS</b></p> <p>LE DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS, JACQUES SAVARD, S'ENQUIERT DE LA REQUÊTE ET EFFECTUERA UNE VÉRIFICATION DE LA RÉGLEMENTATION PERTINENTE, SIGNALANT QUE LES CONTENANTS DE VERRE POSENT PROBLÈME DU POINT DE VUE DE L'ENTRETIEN DES PARCS.</p> <p>REQUÊTE RÉFÉRÉE À LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS.</p> <p><b>DOSSIER GDC : 12-189353</b></p>
Mme Christine Benoît École Madeleine-de-Verchères	<p><b>Madame Christine Benoît;</b> <b>conseil d'arrondissement du 4 juin 2012 :</b></p> <p>Mme Benoît représente l'école Madeleine-de-Verchères (CSDM). Elle fait état des initiatives mises de l'avant par l'arrondissement en matière de sécurisation des mouvements piétons. Elle profite de la tribune offerte par le conseil en vue de connaître les mesures qui seront proposées et les échéanciers d'implantation prévus dans le cadre du plan de déplacement sécuritaire qui sera déployé dans le secteur de son établissement d'enseignement. Documents sont déposés aux soins des membres.</p>	F.W. Croteau  M. A. Gadoury  J. Savard	<p><b>DIRECTION ET SERVICES CONCERNÉS : BUREAU DES ÉLUS ET DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS</b></p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS W. CROTEAU, INFORME L'ASSEMBLÉE QUE L'ARRONDISSEMENT MULTIPLIE LES INTERVENTIONS EN VUE DE SÉCURISER LES ZONES SCOLAIRES.</p> <p>LE CONSEILLER D'ÉTIENNE-DESMARTEAU, MARC ANDRÉ GADOURY, SIGNALE QUE LA TOTALITÉ DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE SERA DESSERVIE PAR UN PLAN LOCAL DE DÉPLACEMENT. DES RENCONTRES DE CONCERTATION SERONT ORGANISÉES AVEC LES AUTORITÉS DE CHACUNE DES ÉCOLES CONCERNÉES.</p> <p>LE DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS, JACQUES SAVARD, PREND NOTE DE LA DEMANDE DE MME BENOÎT ET VEILLERA À EFFECTUER DES VÉRIFICATIONS À L'ÉGARD DE L'ÉTABLISSEMENT QU'ELLE REPRÉSENTE.</p> <p>REQUÊTE RÉFÉRÉE À LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS.</p> <p><b>DOSSIER GDC : 12-189471</b></p>

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
M. Raymond Mitchell	<p><b>Monsieur Raymond Mitchell; conseil d'arrondissement du 4 juin 2012 :</b></p> <p>M. Mitchell effectue deux interventions à l'intention du conseil :</p> <p>A) M. Mitchell discute de deux requêtes qu'il a effectuées, mais celles-ci étant demeurées sans réponse à ce jour. Une première demande a fait l'objet d'une pétition déposée il y a environ 3 ans dans le but d'obtenir l'installation de dos d'âne sur la rue Alexandra, afin de ralentir les mouvements de camionnage sur cette voie publique. Quant à la seconde requête, cette dernière consiste en l'aménagement d'une traverse piétonne protégée sur la rue Jean-Talon Ouest, à la hauteur de la rue Alexandra. M. Mitchell désire être tenu informé quant aux suites accordées à ces demandes.</p> <p>B) Question répondue sur place; voir « Dossiers fermés ».</p>	J. Savard	<p><b>DIRECTION ET SERVICES CONCERNÉS : DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS</b></p> <p>LE DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS, JACQUES SAVARD, S'ENQUIERT DES DEMANDES DE M. MITCHELL ET DONNE L'ASSURANCE D'UN SUIVI. IL SIGNALE AU PASSAGE QUE L'AMÉNAGEMENT D'UNE TRAVERSE PIÉTONNE SUR LA RUE JEAN-TALON OUEST RELÈVE DE LA COMPÉTENCE DE LA L'ARRONDISSEMENT DE VILLERAY-PARC-EXTENSION-SAINT-MICHEL.</p> <p>REQUÊTE RÉFÉRÉE À LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS, POUR SUITES APPROPRIÉES.</p> <p><b>DOSSIER GDC : 12-189892</b></p>

## DOSSIERS OUVERTS — INTERNET —

Suivi des requêtes et questions du public au conseil d'arrondissement

**Conseil du 4 juin 2012**

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
			<b>Aucune question n'a été soumise dans le délai imparti via l'Internet en prévision de cette séance.</b>